

ÉCHANGE DE NOTES (26 FÉVRIER 1945) ENTRE LE CANADA ET LES
ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE COMPORTANT UN ACCORD RELATIF
À L'ENTREPRISE CANOL.

(Traduction)

I

L'Ambassadeur des Etats-Unis au Canada
au Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures

AMBASSADE DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

OTTAWA, le 26 février 1945.

N° 290

MONSIEUR LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT,

J'ai l'honneur de me référer à la correspondance antérieure et notamment aux échanges de notes des 27 et 29 juin 1942,* des 14 et 15 août 1942,** et du 7 juin 1944,*** ainsi qu'aux pourparlers engagés récemment avec des fonctionnaires de votre Gouvernement, le tout à propos de l'entreprise Canol.

Par sa note du 27 juin 1942, mon Gouvernement proposait que l'exploitation de l'oléoduc allant de Norman Wells à Whitehorse et de la raffinerie à Whitehorse soit faite en vertu de contrats intervenus avec lui ou bien par ses agents ou représentants au cours de la guerre. Je suis maintenant chargé de proposer de ne pas conclure que les Etats-Unis sont tenus par là d'exploiter l'oléoduc et la raffinerie jusqu'à la cessation des hostilités et, en outre, de solliciter que votre Gouvernement convienne que les Etats-Unis pourront cesser ou modifier l'exploitation d'une ou de toutes les installations de l'entreprise Canol, y compris l'oléoduc de distribution des produits si, à son avis, il y a lieu de faire ainsi pour des motifs d'ordre militaire. Il est entendu qu'il continuera d'incomber aux autorités des Etats-Unis de donner aux installations tous les soins d'entretien qu'elles estimeront nécessaires ou désirables.

Il était stipulé par l'échange de notes des 14 et 15 août 1942 qu'une fois les hostilités terminées, il serait entamé des pourparlers à l'instance de l'un ou de l'autre Gouvernement en vue de la conclusion d'un accord prévoyant la disposition de l'oléoduc allant de Skagway à Whitehorse. Subséquemment, par l'échange de notes du 7 juin 1944, les deux gouvernements convenaient que les arrangements précités devaient s'appliquer également aux lignes de distribution d'essence reliant Carcross à Watson Lake et Whitehorse à Fairbanks. Mon Gouvernement désire proposer maintenant que l'évaluation de l'oléoduc de distribution des produits soit faite par les évaluateurs chargés d'établir la valeur du dispositif pour le pétrole brut, mais indépendamment.

L'échange de notes des 27 et 29 juin 1942 porte que l'évaluation de l'oléoduc et de la raffinerie pour le pétrole brut se fera à la fin des hostilités d'après la valeur marchande courante de ces installations. Mon Gouvernement désire proposer maintenant que l'évaluation de toutes les installations de l'entreprise Canol, y compris l'oléoduc de distribution des produits, se fasse d'après la valeur marchande à la date ou aux dates de l'achèvement de l'évaluation et, à ce propos,

* On trouvera l'Échange de Notes des 27 et 29 juin 1942, au fascicule N° 23 du *Recueil des Traités, 1942.*

** On trouvera l'Échange de Notes des 14 et 15 août 1942, au fascicule N° 24 du *Recueil des Traités, 1942.*

*** On trouvera l'Échange de Notes du 7 juin 1944, au fascicule N° 16 du *Recueil des Traités, 1944.*